



les **TERRITOIRES**
— *innovent*
POUR
DES CENTRES
VIVANTS

Réouverture d'un cours d'eau en centre bourg : un projet de renaturation et de dynamisation du bourg à Pipriac (35)

Vendredi 13 septembre 2024 de 10h30 à 12h

Bonjour, vous êtes au bon endroit !
Veuillez patienter quelques instants, nous arrivons...





Pour une rencontre en toute sérénité...

- N'oubliez pas de **couper vos micros et vos caméras** pendant la présentation pour éviter les interférences et réduire la bande passante
- La rencontre va être **filmée et enregistrée**. Si vous ne souhaitez pas apparaître au sein de cet enregistrement vous pouvez **couper votre caméra pour la durée de la rencontre et vous renommer en anonyme pour ne pas faire apparaître votre identité**
- Pensez à vous renommer et indiquez vos **Nom Prénom - Structure** afin de permettre votre identification lors des échanges
- N'hésitez pas à **poser des questions directement sur le fil de discussion**
- Des **temps d'échange** sont prévus entre les interventions, ainsi qu'un temps final avec tous les intervenants et les organisateurs
- **Les supports présentés** et une **fiche de capitalisation** vous seront communiqués à l'issue de la rencontre

Programme



10h30 Le mot d'accueil par Marianne PABOEUF, Chargée de l'animation des réseaux territoriaux à la Région Bretagne

10h40 Le quizz !

10h50 « L'expérience de Pipriac » par Franck PICHOT, Maire de Pipriac

11h20 Temps d'échange

11h50 La suite du cycle de rencontres

12h00 Fin de la rencontre



les **TERRITOIRES**
— *innovent*
**POUR
DES CENTRES
VIVANTS**

Bienvenue !





les **TERRITOIRES**
— *innovent*
**POUR
DES CENTRES
VIVANTS**

Le quizz





les **TERRITOIRES**
— *innovent*
**POUR
DES CENTRES
VIVANTS**

Question 1 - Petit cycle de l'eau

Le petit cycle de l'eau désigne ...

- *Le cycle de l'eau à l'intérieur des plantes et des arbres.*
- *Le parcours de l'eau domestiquée par les humains pour leurs usages et leurs besoins.*
- *Le mouvement des eaux souterraines à travers les nappes phréatiques.*
- *Le trajet de l'eau de pluie depuis les nuages jusqu'à la mer.*



les **TERRITOIRES**
— *innovent*
**POUR
DES CENTRES
VIVANTS**

Réponse : Le parcours de l'eau domestiquée par les humains pour leurs usages et leurs besoins.

Le *petit cycle* court du point de captage dans la rivière ou la nappe jusqu'au rejet de l'eau usée dans le milieu naturel.

Le terme *grand cycle de l'eau* désigne l'ensemble des mouvements de l'eau sur terre et dans l'atmosphère sous ses trois formes, liquide, solide ou gazeuse. C'est le cycle « naturel » de l'eau.



les **TERRITOIRES**
— *innovent*
**POUR
DES CENTRES
VIVANTS**

Question 2 - Restauration des cours d'eau

Remettre le cours d'eau dans ses anciens méandres ou créer un nouveau tracé avec des profils en travers variés pour redonner au cours d'eau une morphologie sinueuse se rapprochant de son style fluvial naturel c'est ...

- *Du reprofilage*
- *De la recanalisation*
- *Du reméandrage*
- *De la réhabilitation fluviale*



les **TERRITOIRES**
— *innovent*
**POUR
DES CENTRES
VIVANTS**

Réponse : Du reméandrage

Cette opération permet de diversifier les habitats pour la faune et la flore, limiter le risque inondation, d'améliorer la recharge et le débordement des nappes, de valoriser les paysages, de limiter les coûts de gestion ...





les **TERRITOIRES**
— *innovent*
**POUR
DES CENTRES
VIVANTS**

Quelques définitions

Renaturation :

Opération permettant à un milieu modifié et dénaturé par l'homme de retrouver un état proche de son état naturel initial (Larousse).

Restauration de cours d'eau ou de zone humide :

On entend communément par "restauration" les travaux réalisés dans les cours d'eau et les milieux humides pour leur redonner une fonctionnalité écologique :

- sur les cours d'eau, on retrouve des actions de reméandrage, de plantation et restauration de ripisylve, de diversification des habitats du fond de la rivière en y ajoutant des cailloux, graviers, rochers de différentes tailles (c'est la recharge granulométrique)
- sur les milieux humides, ce sera des actions de déboisement ou de broyage pour réouvrir un milieu, ou des suppressions de drains pour remettre en eau un milieu asséché artificiellement (pour des raisons de cultures ou d'urbanisation). (Définition ARB Centre Val de Loire)



les **TERRITOIRES**
— *innovent*
**POUR
DES CENTRES
VIVANTS**

Question 3 - Milieux naturels

Quelle est la première cause de perte de milieux naturels (zones humides comprises) ?

- *la déforestation*
- *l'agriculture*
- *les catastrophes naturelles*
- *l'extension des zones urbaines*



les **TERRITOIRES**
— *innovent*
POUR
DES CENTRES
VIVANTS

Réponse : L'extension des zones urbaines

Au cours du siècle dernier, plus de 50% des zones humides en Europe et dans le monde a disparu (CEE, 1995).

Les zones humides potentielles (ZHP) sont des parties du paysages ayant les caractéristiques physiques requises pour l'existence d'une saturation en eau. Leur surface estimée représente 20,7 % du territoire régional. On estime qu'elles sont détruites ou leurs fonctions altérées sur 47% de leur surface (soit 264 454 ha), par l'effet direct de l'urbanisation, des infrastructures routières, de la mise en culture agricole ou sylvicole et de la création de plans d'eau (OEB).

Cette artificialisation augmente le risque de crue en accélérant le courant et en limitant leur expansion (OEB).



les **TERRITOIRES**
— *innovent*
**POUR
DES CENTRES
VIVANTS**

Question 4 - Cours d'eau en bon état

Quelle part des cours d'eau régionaux est en bon état ?

- **12%**
- **32%**
- **52%**
- **72%**



les **TERRITOIRES**
— *innovent*
**POUR
DES CENTRES
VIVANTS**

Réponse : 32%

En Bretagne en 2022 seul 32% des cours d'eau sont considérés comme en bon état (seulement 2% pour l'Ille-et-Vilaine) au regard de la Directive cadre sur l'eau.





les **TERRITOIRES**
— *innovent*
**POUR
DES CENTRES
VIVANTS**

Question 5 - les SFN

Que signifie SFN ?

- *Solutions fondées sur la nature*
- *Schémas de fertilisation novateurs*
- *Systemes fonctionnels naturels*
- *Stratégies de filtration des nutriments*



les **TERRITOIRES**
— *innovent*
**POUR
DES CENTRES
VIVANTS**

Réponse : Solutions fondées sur la nature

Les Solutions fondées sur la Nature (SfN) regroupent un ensemble de techniques de préservation, de gestion durable ou de restauration d'écosystèmes, reconnues dans leur capacité à s'appuyer sur les processus naturels pour résoudre des problèmes environnementaux et sociaux (OFB).





les **TERRITOIRES**
— *innovent*
POUR
DES CENTRES
VIVANTS



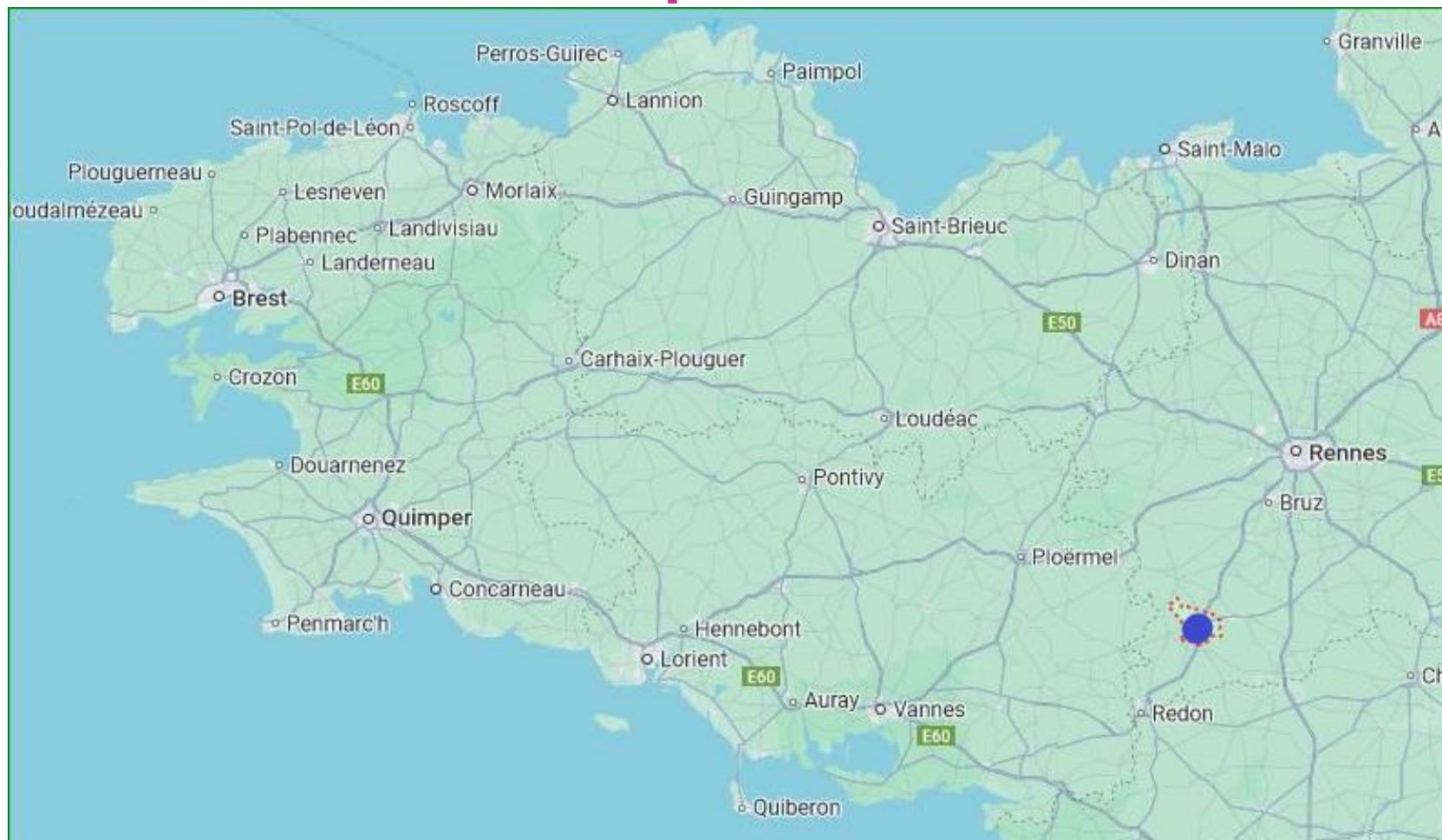
L'expérience de la commune de Pipriac

M. Franck Pichot, Maire de Pipriac

M. Jean Luc Lévesque, 1^{er} adjoint



La commune de Pipriac



La commune de Pipriac

Localisation : 45 kms de Rennes et 25 kms de Redon

« **Labellisée** » Petite Ville de Demain

Population : 3800 habitants

Intercommunalité : REDON Agglomération
2 régions et 3 départements
31 communes
67 000 habitants



L'historique du projet et les enjeux pour la commune

Le centre-bourg de la commune est traversé de part en part par un petit affluent du Canut, le ruisseau de Fougeray.

Ce cours d'eau présente un cumul de perturbations physiques qui altèrent lourdement ses potentialités écologiques et sa valeur paysagère.

Eaux et Vilaine, titulaire de la compétence GEMAPI a lancé un projet de renaturation du ruisseau du Fougeray, dans le but de restaurer ses fonctionnalités (hydrologiques, écologiques...)

La commune a saisi cette opportunité pour faire du ruisseau l'épine dorsale de la ville par la création :

- d'une voie douce le long du ruisseau desservant le centre-ville
- en faire un lieu de vie (aménagement d'un parc et verger, de zones de pique-nique et détente, d'aires de jeux ...).



L'historique du projet et les enjeux pour la commune : le linéaire du projet (1,5 km)



Les objectifs du projet

1 - La gestion de la ressource en eau:

- La désartificialisation du cours d'eau

La remise du cours d'eau dans son lit d'origine (Talweg)

L'effacement des plans d'eau implantés dans le lit dégradant
l'écoulement

L'ouverture des zones busées en cœur de centre-ville

- L'amélioration de la gestion des zones humides

- La maîtrise du risque d'inondation

Les objectifs du projet

2 - La structuration et la dynamisation du centre-ville :

- **Faire du ruisseau l'épine dorsale de la ville**
 - Création d'une voie douce piéton/vélo le long du ruisseau, desservant le centre-ville
- **En faire un lieu de vie**
 - Cheminement piétonnier pour permettre une traversée du bourg, du nord au sud, qui aujourd'hui est impossible.
 - Offrir à la population des espaces de nature en ville de qualité en proposant de nouveaux usages tels que : espaces de pique-nique, aires de jeux, observation de la nature, parcours sportifs ou encore verger communal.

Les objectifs du projet

3 - Favoriser le maintien et le développement de la biodiversité :

- Réintroduction de la nature en cœur de centre-ville
- Création de zones humides diversifiées permettant la colonisation de différentes espèces (amphibien, odonates, ...)
- Renaturation du ruisseau pour favoriser les espaces végétales (hélrophytes et hydrophytes...)
- Création de haies bocagères
- Continuité écologique sur l'ensemble du linéaire du ruisseau avec un traitement particulier des ouvrages d'art pour leur franchissement
- Eco pâturage et gestion différenciée

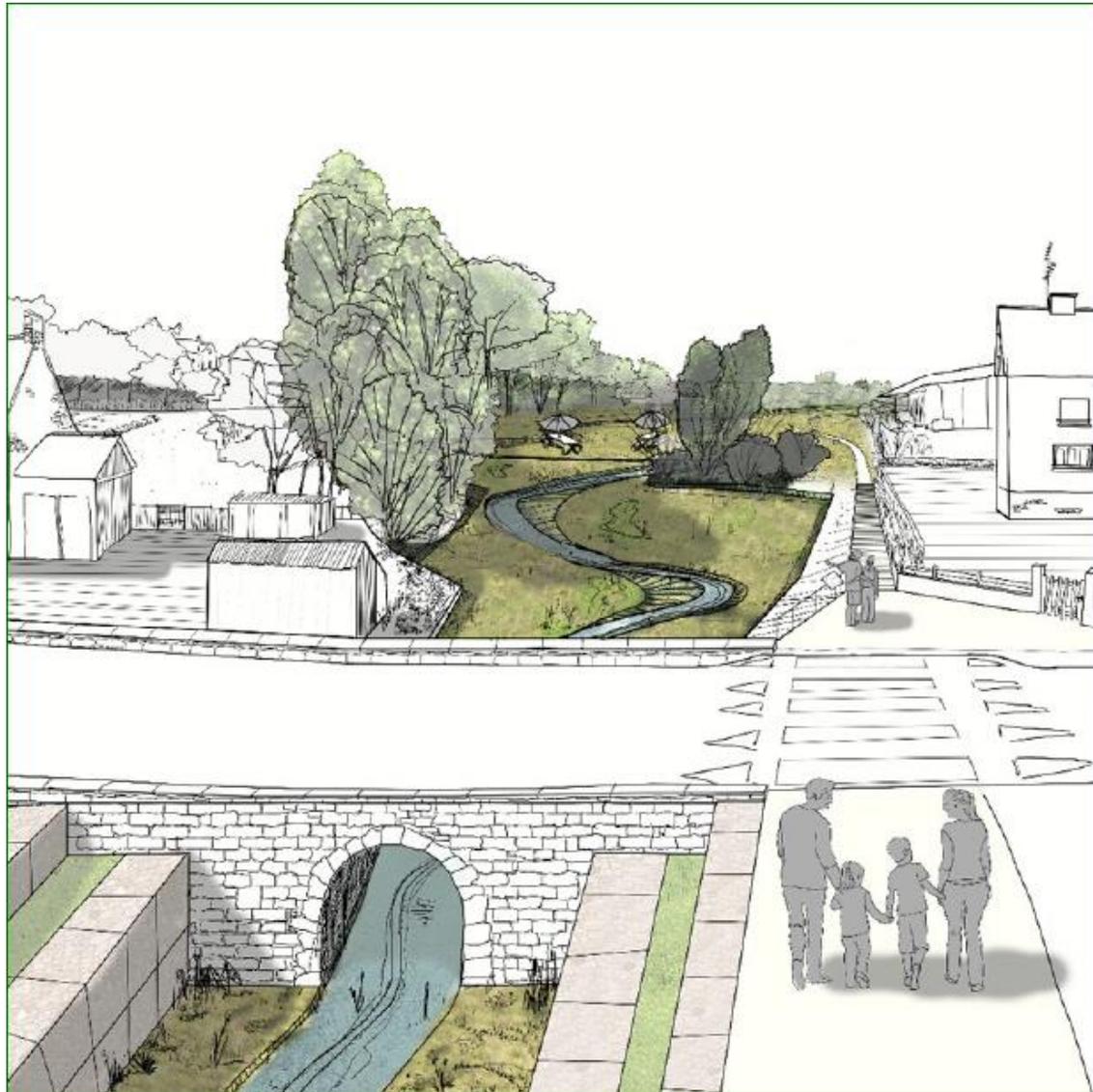
Vidéo de présentation du projet :



Plan d'aménagement : séquence 1



Plan d'aménagement : vue paysagère de la séquence 3



Les partenaires du projet

Eaux et Vilaine (ex EPTB Vilaine) : maître d'ouvrage

Mairie de Pipriac

REDON Agglomération

Afin de garantir la cohérence d'ensemble ainsi que l'homogénéité des aménagements, délégation de la maîtrise d'ouvrage du suivi des travaux d'aménagements paysagers et d'assainissement à Eaux et Vilaine

Les partenaires financiers :

- **Agence de l'Eau Loire Bretagne : 920 400 €**
- **Etat (fonds vert) : 719 36 €**
- **Budget total (hors foncier) : 2 033 000 € TTC**



Les conseils de réussite

- **Pilotage de projet :**
 - Se doter de compétences en interne et en externe (bureau d'étude)
 - Être attentif à la bonne coordination des acteurs du projet
- **Bonne connaissance du périmètre** du projet afin d'anticiper les futures difficultés techniques
- Associer les partenaires financiers le plus en amont et le plus étroitement possible
- Anticiper les acquisitions foncières



les **TERRITOIRES**
— *innovent*
**POUR
DES CENTRES
VIVANTS**

Des questions ou des remarques ?





les **TERRITOIRES**
— *innovent*
**POUR
DES CENTRES
VIVANTS**

Les Territoires Innovent

Où trouver les ressources du cycle ?





Retrouvez les ressources

Sur notre chaîne  YouTube

Les territoires innovent en Bretagne

Publication des ressources du cycle d'animation sur le [site de la DREAL Bretagne](#), en accès libre



Prochains webinaires

- **Mardi 17 septembre de 10h30 à 12h**

Infiltrer l'eau en ville : renaturation à Plérin et gestion intégrée des eaux pluviales, l'expérience du territoire de Saint Brieuc Armor agglomération

- **Mardi 8 octobre de 9h30 à 12h**

Sur le sujet de la sobriété du foncier économique



les **TERRITOIRES**
— *innovent*
**POUR
DES CENTRES
VIVANTS**

Merci pour votre attention !

